



VIGNERONS BIO  
NOUVELLE AQUITAINE

UN CONCOURS  
PROFESSIONNEL  
OFFICIEL  
RIGoureux

DATE LIMITE DE  
CANDIDATURE  
**03 MARS**

# CONCOURS EXPRESSION

DES VIGNERONS BIO NOUVELLE-AQUITAINE

**2025**

**28 ÈME ÉDITION !**

*Des Lauréats soutenus  
par nos actions de  
promotions*

*Valoriser la filière vin Bio  
régionale !*

**NOUVELLE  
OFFRE !**

**MARDI 29 AVRIL 2025**

INSTITUT DES SCIENCES DE LA VIGNE ET DU VIN - VILLENAVE D'ORNON



Un concours déposé à la DREETS Nouvelle-Aquitaine depuis 1997 et reconnu par les Ministères de l'Agriculture et de l'Economie

Des prélèvements réalisés par un indépendant directement à la propriété

Des vins dégustés par un jury d'experts

# MODALITÉS DU CONCOURS

Les modalités d'inscription sont régies par le règlement intérieur du Concours Expression des Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine ci-joint, constatable également : <https://www.vigneronsbionouvelleaquitaine.fr/>

## PEUVENT CONCOURIR ...



Millésimes 2022 - 2023 : AOP du Libournais, AOP communales du Médoc, Moelleux ou Liqueux

Millésimes 2022-2023-2024 : Côtes de Bourg, Groupe des Côtes, Bordeaux Supérieur, Jurançon, Haut Médoc, Pécharmant, Montravel

Millésimes 2022-2023-2024 : Bergerac, Bordeaux, Duras, AOC Régionales et autres appellations non citées ci-dessus, IGP Atlantique et IGP Périgord

Vins de liqueurs et eaux de vie avec indication géographique et jus de raisin produits en nouvelle-Aquitaine

DATE LIMITE DE  
CANDIDATURE  
**03 MARS**

ADAPTATION DES  
TARIFS EN 2025 !

Nombre d'échantillons	1	2	3	4	5 et +	Présentés	TOTAL
Montant total TTC Non adhérents à VBNA	65€	100€	135€	170€	40€/Blle		
Montant total TTC Adhérents à VBNA	45€	80€	115€	150€	36€/Blle		

## SI J'OBTIENS UNE MÉDAILLE, JE M'ENGAGE ...

A verser à titre de contribution par hectolitre de vin médaillé :



0,50€ HT



0,33€ HT



0,15€ HT

A livrer à Vignerons bio Nouvelle-Aquitaine pour chaque vin médaillé :



12 Bouteilles



12 Bouteilles



6 Bouteilles

Je m'engage à me conformer au règlement intérieur de ce Concours

Fait à ..... Le .....  
Signature

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse de facturation \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Adresse de prélèvement (si différente) \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone fixe \_\_\_\_\_ Téléphone portable \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

Site internet \_\_\_\_\_

Réseaux sociaux \_\_\_\_\_

**A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 3 MARS**

- Bulletin d'inscription dûment rempli
- Votre certificat Bio en cours de validité
- Bulletin d'analyse de chaque vin présenté
- La copie de déclaration de revendication du millésime présenté
- Le chèque à l'ordre de Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine ou Virement  
IBAN FR76 1558 9335 5107 5331 5364 310 BIC : CMBRFR2BARK
- Les modalités du concours signées

Aucun remboursement ne sera effectué après la date limite d'inscription

**Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine**  
38 route de Goujon  
33570 Montagne

Pour plus de renseignement :  
[contact@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr](mailto:contact@vigneronsbionouvelleaquitaine.fr)

## IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON

Domaine  Clos  Marque :

Château \_\_\_\_\_

**Vous ne pouvez déclarer qu'un seul nom de Château, la médaille qui vous serait attribuée ne concerne que ce nom de Château, sans modification possible**

Cuvée : \_\_\_\_\_

Millésime : \_\_\_\_\_ Appellation : \_\_\_\_\_

Couleur :  Blanc  Rouge  Rosé  Clairet  Doux  Crémant

Eaux de vie :  VSOP  XO Vin de liqueur :  Classique  Vieux  Très vieux

Type de vinification :  Traditionnelle  Barrique  Vin sans soufre ajouté\*\*

**\*\* Si vous cochez la case Sans soufre ajouté, votre vin sera dégusté sur une catégorie spéciale, réservée à ce type de vinification.**

Elevage :  En cuve  En barrique

Volume présenté en hectolitre OU quantité de bouteilles (cf règlement) : \_\_\_\_\_

Numéro de lot (à défaut n° de cuve) : \_\_\_\_\_

**Le numéro de lot indiqué ici devra être identique lors du prélèvement. Si une opération a été effectuée sur le lot entre la déclaration et le prélèvement, il faudra fournir une copie du registre de traçabilité comme justificatif**

Note : un vin pourra concourir seulement si deux autres vins de vignerons concurrents sont présentés dans la même catégorie !

Vous serez contacté par notre préleveur qui prendra le soin de prélever les échantillons présentés